


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*




Entrez dans l'enseignement supérieur

**Information parents
du 20 JANVIER 2023**



S'INSCRIRE
DANS PARCOURSUP



Sommaire

- > Les conseils pour bien se préparer
- > Les principes clés de Parcoursup
- > Le calendrier Parcoursup en 3 étapes
 - **ETAPE 1** : Découvrir les formations et élaborer son projet d'orientation.
 - **ETAPE 2** : S'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier. Examen des vœux par les formations.
 - **ETAPE 3** : Consulter les réponses des formations et faire ses choix. Demande de bourse et logement.

5 conseils pour bien se préparer

- > **Ne pas attendre la dernière minute** pour s'informer et préparer son projet d'orientation
- > **Echanger** au sein de son lycée et participer aux salons, chats Parcoursup, journées portes ouvertes (JPO) organisés en présentiel ou en ligne
- > **Préparer les éléments pour s'inscrire** et renseigner les coordonnées des représentants légaux pour un meilleur suivi
- > **Aborder sereinement** la phase d'admission qui débute le 1^{er} juin 2023
- > **S'abonner aux comptes sociaux Parcoursup** :  @parcoursupinfo et  @parcoursup_info

Le calendrier 2023 en 3 étapes

Début Nov. 2022 > Janvier 2023

Je m'informe
et découvre les formations

1

18 Janvier 2023 > 9 Mars 2023
Je m'inscris pour formuler mes vœux

Jusqu'au 6 Avril 2023
Je finalise mon dossier

2

1er Juin 2023 > 13 Juillet 2023

Je reçois les réponses
des formations et je décide

3

Début
Nov. 2022

Déc.

Janv. 2023

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Sept.

Jeudi 9 Mars 2023 :
Dernier jour pour formuler
mes vœux

Début
Nov.
2022

1

Début Nov. 2022 > Janvier 2023

Je m'informe et découvre les formations

DÉBUT NOVEMBRE > JANVIER

- Je prépare mon projet d'orientation : je peux faire mes recherches sur le site [Terminales2022-2023.fr](https://terminales2022-2023.fr) et sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr) pour consulter le moteur de recherche des formations.

Si je suis lycéen, j'échange avec mon professeur principal et, le cas échéant, avec le psychologue de l'éducation nationale, et je participe à la 1^{re} semaine de l'orientation dans mon lycée. C'est l'occasion de réfléchir sur des perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

Si je suis étudiant et que je souhaite me réorienter, je me rapproche du service orientation de mon établissement qui peut m'accompagner dans mon projet et me proposer des solutions, y compris des réorientations en cours d'année.

DÉBUT DÉCEMBRE

Si je suis lycéen, je renseigne ma fiche de dialogue :
le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.

20 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr) :

- Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure.
- Je consulte le moteur de recherche des formations disponibles en 2023. Plus de 21000 formations sont proposées, y compris des formations en apprentissage.

Pour chaque formation, vous disposez d'une fiche de présentation dans laquelle vous pouvez consulter les dates des journées portes ouvertes, les critères d'examen des candidatures, les possibilités de poursuite d'études, les débouchés professionnels, les taux d'insertion et les éventuels frais de formation. Des formations similaires sont également proposées pour élargir ses choix.



Si je suis en situation de handicap, je dispose également sur chaque fiche de formation des coordonnées du référent handicap. Je peux prendre contact avec lui pour connaître l'accessibilité des locaux et les aménagements possibles.

Déc.

Janv.
2023

1

Début Nov. 2022 > Janvier 2023 Je m'informe et découvre les formations

DÉBUT NOVEMBRE 2022 > JANVIER 2023

Je prépare mon projet d'orientation :

- Je consulte les sites [Terminales2022-2023.fr](https://terminales2022-2023.fr) et [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)
- J'échange avec mon professeur principal et je participe à la **1^{er} semaine de l'orientation** dans mon lycée. C'est l'occasion de réfléchir sur des perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.



DÉBUT DÉCEMBRE

Je renseigne ma **fiche de dialogue**.

Le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.



20 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information de Parcoursup 2023 :

- Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)
- Je consulte le **moteur de recherche des formations 2023** : **plus de 21000 formations sont proposées**. Des informations importantes sont disponibles sur l'établissement, les enseignements proposés, les compétences et connaissances attendues, les conseils pour les lycéens, les critères d'analyse des candidatures, les possibilités de poursuite d'étude et les débouchés professionnels et les frais de scolarité.

Avez-vous pensé à l'apprentissage ?

Plus de 7500 formations sont disponibles sur [Parcoursup](https://parcoursup.fr)

Consulter la fiche de présentation d'une formation

- **La formation** : les contenus et l'organisation des enseignements, les langues et options, les dispositifs pédagogiques, les éventuels frais, modalités et calendrier des épreuves écrites/orales prévues par certaines formations sélectives
- **Les connaissances et compétences attendues** : attendus nationaux, attendus complémentaires
Une rubrique « Bac 2022 » : des conseils sur les spécialités et options recommandées par les formations pour réussir
- **Les critères généraux d'examen des vœux** pris en compte pour l'analyse du dossier (résultats académiques, compétences académiques, savoir-être, motivation et cohérence du projet)
Des informations sur le processus d'examen des vœux : explications sur le fonctionnement d'une commission d'examen des vœux, informations sur les taux légaux mis en œuvre (ex : taux minimum de lycéens boursiers admis)
- **Les débouchés** : possibilités de poursuite d'études et des indicateurs calculés au niveau national en termes de réussite et d'insertion professionnelle
- **Les contacts des référents de la formation** (réfèrent handicap, responsable pédagogique, étudiants ambassadeurs...)
- **Les dates des Journées portes ouvertes ou journées d'immersion**
- **Les chiffres clés** : l'admission en 2022, le nombre de places en 2023

Janv.
2023

Fév.

Mars

Avril

2

18 Janvier > 9 Mars > 6 Avril 2023

Je m'inscris pour formuler mes vœux et je finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

- Je poursuis ma réflexion et je participe aux **journées portes ouvertes des formations qui m'intéressent et aux salons d'orientation** pour échanger avec des enseignants et des étudiants ambassadeurs.

Si je suis lycéen, je participe à la **2^e semaine de l'orientation** dans mon lycée. C'est une opportunité de rencontres et d'échanges pour affiner mon projet.

DU 18 JANVIER AU 9 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux et j'exprime ma motivation : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations). Je peux également formuler 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage.



Si je suis en situation de handicap ou atteint d'un trouble de santé invalidant, je peux renseigner dans mon dossier Parcoursup une **fiche de liaison pour préciser mes besoins à la rentrée**. Cette fiche n'est pas obligatoire et elle n'est pas transmise aux formations pour l'examen de mon dossier. Je pourrai ensuite la transmettre à la formation choisie pour faciliter mon accueil.



Des vidéos
tutorielles
sont proposées
sur [Parcoursup.fr](https://www.parcoursup.fr)
pour vous guider à
chaque étape.

JEUDI 9 MARS — Dernier jour pour formuler
mes vœux

FÉVRIER-MARS

Si je suis lycéen, chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement dans le cadre du **2^e conseil de classe**.

JEUDI 6 AVRIL — Dernier jour pour finaliser
mon dossier avec les éléments demandés
par les formations et pour confirmer chacun
de mes vœux



À savoir — Plus de 7 500 formations en apprentissage sont disponibles. Pour beaucoup d'entre elles, je peux formuler des vœux tout au long de la procédure (pas de date limite). Je bénéficie d'un accompagnement pour trouver un employeur.

2

18 Janvier 2023 > 9 Mars 2023 > 6 Avril 2023 Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

DU 18 JANVIER AU 9 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- **Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux** (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Jeudi 9 mars 2023 : dernier jour pour formuler mes vœux.

JEUDI 6 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer** chacun de mes vœux.



FÉVRIER - MARS

2^e conseil de classe : chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur **Parcoursup** pour vous guider à chaque étape

AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

MON PROFIL - COMPLÉTÉ À 0%

1

Identité

2

Etat Civil

3

Paramètres
de connexion

4

Adresse
e-mail

5

Coordonnées

6

Représentants
légaux

7

Informations
bourses

8

Besoins
spécifiques

9

Sportif
Artiste

MA SCOLARITE

10

Scolarité

11

Baccalauréat

12

MES ACTIVITÉS
Activités et
centres d'intérêt

Identité

Les champs marqués d'un astérisque* sont obligatoires.

Date de naissance * (au format JJ/MM/AAAA) :

 / /

Mon numéro INE : 

Cochez cette case si vous n'avez pas d'INE

S'inscrire sur Parcoursup

- > **Une adresse mail valide à consulter régulièrement** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier (Cas des redoublants : garder la même adresse mail que l'an dernier)
- > **L'INE** (identifiant national élève) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat
- > Un **identifiant et un code de validation provisoires** seront envoyés puis il faudra créer son **mot de passe**.

*Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme. Les **parents ou tuteurs légaux** peuvent également renseigner leur numéro de portable pour recevoir les mêmes alertes Parcoursup.*

NE PAS SE DECONNECTER AVANT CONFIRMATION + NOTER SON IDENTIFIANT ET SON MDP DANS UN LIEU SECURISE

S'inscrire sur Parcoursup

Vérifier et compléter son dossier

- Adresse de chaque parent (pour zones géographiques)
- Inscription bac cette année (vérifier)
- Parcours scolaire précédent (vérifier et corriger)
- Bulletins (vérifier)
- Revenus des parents (pour internat ou bourses)

Du 18 janvier au 6 avril 2023

Inscription et saisie des candidatures et DSE

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

1 vœu = 1 formation précise dans 1 établissement précis

10 vœux maximum sous le statut étudiant et 10 en apprentissage

+ 20 sous-vœux

Les formations peuvent être sélectives ou non. Attention à mettre des vœux non sélectifs par sécurité. Les vœux ne sont pas classés. Les dates et ordres de saisie sont sans effet.

PENSER à constituer le **Dossier Social Étudiant (bourse et/ou logement) du 18 janvier au 15 mai, sur le site :**

messervices.etudiant.gouv.fr

Focus Vœu avec zone géographique

**ZONE GEOGRAPHIQUE DE L'ÉLÈVE
EN RÉFÉRENCE AUX ADRESSES DES 2 PARENTS
BIEN VERIFIER, ET MODIFIER À LA 1ÈRE CONNEXION**

-Si vœu sélectif (BTS, BUT, CPGE, IFSI...), la zone géographique est sans importance.

-Si vœu non-sélectif (licence), la zone géographique peut être prise en compte.

Zone géographique précisée sur la fiche formation.

Saisie possible si hors-zone, précisé lors de la saisie, des % de places réservées pour les personnes hors-secteur.

PLACER UN VŒU (non-sélectif) DANS SA ZONE, PAR SÉCURITÉ

Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

> **Compléter leur dossier :**

- projet de formation motivé pour chaque vœu formulé
- rubrique « préférence et autres projets » (CRAES)
- pièces complémentaires demandées par certaines formations
- rubrique « activités et centres d'intérêt » (**facultative mais importante**)

> **Confirmer chacun de leurs vœux**

**Un vœu non confirmé avant le 6 avril 2023 (23h59 - heure de Paris)
ne sera pas examiné par la formation**

Un projet motivé par vœu obligatoire

- **Se référer aux attendus** : Contenus, compétences, projet, en quoi cela permet de réaliser son projet ou montrer l'intérêt pour la matière ou le domaine si on n'a pas encore de projet précis...
- **Se référer aux infos obtenues** : JPO, échanges avec étudiants et professeurs, PP et PSY-EN...
- **Evoquer ses atouts, ses points forts** : Notes, stage, voyage, extrascolaire...;
- ses démarches** : JPO, salons, Mooc, journée immersion...; **ses projets** : secteur, métier, poursuite études, pas de projet...

3

1^{er} Juin 2023 > 13 Juillet 2023

Je reçois les réponses des formations et je décide

JEUDI 1^{er} JUIN — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

JEUDI 15 JUIN

La phase d'admission complémentaire est ouverte. Jusqu'au 12 septembre, je peux formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.



MARDI 4 JUILLET



Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.

JEUDI 13 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

À PARTIR DU 1^{er} JUIN

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).



Mai

3

1^{er} Juin > 13 Juillet 2023

Je reçois les réponses des formations et je décide

Juin

JEUDI 1^{er} JUIN — Début de la phase d'admission principale

- Je consulte dans mon dossier Parcoursup les réponses des formations que j'ai demandées.
- À partir du 1^{er} juin, je reçois les propositions d'admission (réponse oui ou oui-si*) au fur et à mesure et en continu.
- Je dois répondre obligatoirement à chaque proposition d'admission dans les délais indiqués dans mon dossier.

JEUDI 15 JUIN — La phase d'admission complémentaire est ouverte

MARDI 4 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du baccalauréat, dès que j'ai accepté définitivement une formation, je dois effectuer mon inscription administrative selon les modalités précisées dans mon dossier. C'est la dernière étape avant la rentrée.

JEUDI 13 JUILLET — Fin de la phase principale

Dernier jour pour accepter une proposition d'admission dans le cadre de la phase principale.

Juillet

Les solutions si je n'ai pas reçu de proposition d'admission

DÈS LE 1^{er} JUIN 2023

Si je n'ai reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (BTS, BUT, classes prépa, IFSI, écoles, etc.), je peux demander un accompagnement individuel ou collectif dans mon lycée (auprès du service orientation de mon établissement si je suis un étudiant et que je souhaite me réorienter) ou dans un centre d'information et d'orientation (CIO) pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire.



À partir du 1^{er} juin, les candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant et les sportifs de haut niveau qui n'ont pas trouvé de formation adaptée à leurs besoins spécifiques peuvent saisir les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) et demander le réexamen de leur dossier si leur situation particulière justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.

DU 15 JUIN AU 12 SEPTEMBRE 2023

La phase d'admission complémentaire me permet de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui ont encore des places disponibles. Ces formations seront accessibles depuis le moteur de recherche des formations Parcoursup.

À PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2023

Je peux solliciter depuis mon dossier un accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de mon académie.

Cette commission étudie mon dossier et m'aide à trouver une formation au plus près de mon projet et en fonction des places disponibles.

Août

Sept.

* La réponse « Oui-si » signifie que vous êtes accepté dans la formation à condition de suivre un parcours de réussite adapté à votre profil (remise à niveau, soutien, tutorat...). Ce dispositif de réussite vous est proposé par la formation afin de consolider ou de renforcer certaines compétences nécessaires pour vous permettre de réussir vos études supérieures.

3^{ème} étape 1^{er} juin au 13 juillet

Propositions / Réponses / Inscription

Respecter les délais

Propositions à partir du 1^{er} juin

Alerte par SMS et mail dans la messagerie déclarée et par l'appli Parcoursup

Actualisé tous les jours, une seule fois par jour, le matin

Réponse du candidat : respecter le délai

Délai indiqué à côté de chaque proposition

Répondre pour chacune quelle que soit la réponse

Sans réponse dans les délais
On perd toutes les propositions
(rubrique contact dans les 3 jours si ça arrive)



3ème étape 1er juin au 13 juillet

Propositions / Réponses / Inscription

4 propositions possibles de la part des établissements demandés

OUI

Le candidat est admis.
Il peut accepter ou renoncer .

OUI SI

Cela ne concerne que les formations non sélectives. Le profil ne correspond pas aux attendus. On propose un parcours personnalisé (mise à niveau, soutien, tutorat, allongement de la durée...).

Il peut accepter ou renoncer.

EN ATTENTE

Le candidat n'est pas sûr d'obtenir cette proposition. Il voit son rang d'attente.
Il peut accepter pour maintenir sa demande et rester en attente.
Ou il peut renoncer.

NON

Le candidat a demandé une formation sélective et il n'est pas admis.
Il ne peut y avoir de NON sur une formation non sélective

3ème étape 1^{er} juin au 13 juillet

Propositions / Réponses / Inscription

Une réponse pour chaque proposition mais on en accepte qu'une seule (un seul OUI)

Un Oui ou Oui-Si

Si on a plusieurs Oui ou Oui-Si, on accepte **un seul OUI** et on renonce aux autres. On peut garder d'autres vœux en attente. Si on n'a plus rien en attente, on consulte les modalités d'inscription pour le Oui gardé.

En attente partout

Pour l'instant on n'a aucune place. Mais on espère que des places vont se libérer au fur et à mesure que les autres vont répondre.
Point d'étape le 29 juin (3 jours pour répondre)

Non partout

On n'a formulé que des vœux sélectifs et on ne reçoit que des réponses négatives. On peut alors utiliser **la procédure complémentaire et la CRAES**

Démission

On n'est plus candidat à rien.

- **Facultatif**
- **Vœux en attente à partir 1^{er} juin**
- **Classer les vœux en attente**
- **Si 1 seul vœu en attente, la validation sera automatique en cas d'obtention**
- **Si plusieurs vœux en attente, le logiciel validera le meilleur obtenu et gardera les vœux de rangs supérieurs en attente, mais il effacera les vœux classés en rangs inférieurs**

A N'UTILISER QUE SI ON EST SUR DE SOI

**Marie a formulé 8 « vœux », très exactement 4 vœux et
8 sous vœux
Elle les a tous confirmés.**

**Le 1^{er} juin, elle prend connaissance des décisions des
établissements**

CPGE
BESANCON

sup
supérieur

OUI
Répondre avant le 5 juin

Renonce

CPGE
STRASBOURG

NON

CPGE
DIJON

En attente d'une place

Maintient

LICENCE
STRASBOURG

OUI – SI
Répondre avant le 5 juin

Renonce

LICENCE
BESANCON

OUI – SI
Répondre avant le 5 juin

Renonce

BUT
BELFORT

OUI
Répondre avant le 5 juin

Accepte

BUT
COLMAR

En attente d'une place

Maintient

BTS
BELFORT

En attente d'une place

Renonce

Le 3 juin
Marie reçoit une nouvelle proposition
pour le BUT qui était en attente



Il ne lui reste plus qu'à s'inscrire administrativement au BUT à COLMAR après les résultats du bac connus.

4^{ème} étape de mi-juin à mi-septembre

Inscription administrative dans l'établissement obtenu

Après avoir accepté une proposition définitivement

=> Suivre les consignes indiquées dans parcoursup ou contacter l'établissement. Attendre les résultats du bac le 4 juillet 2023.

=> Puis s'inscrire dans l'établissement (attention ! Le délai des inscriptions en lycée est souvent plus court que pour les autres établissements)

=> En cas d'inscription dans un établissement Hors Parcoursup, il faudra démissionner de Parcoursup pour obtenir **l'attestation de désinscription nécessaire**.

Ne pas oublier cette inscription administrative : Accepter un Oui ne suffit pas

4^{ème} étape du mi juin au mi septembre

Procédure complémentaire

Pour ceux qui n'ont rien obtenu

- Contact avec le PP au lycée ou au CIO dès le 1^{er} juin
 - **Procédure complémentaire sur places restantes dès le 15 juin**
 - **Commission Accès à l'Enseignement Supérieur (CRAES)**
 - Dès les résultats du Bac. À solliciter par le candidat.
 - Étude des souhaits prioritaires et des dossiers, puis propositions de formations au plus près de ces choix .
 - Remplir la rubrique « Préférence et autres projets »
 - Mobilité géographique possible (places en logement universitaire et internat)
 - Fin définitive mi septembre 2023
-

www.terminales2022-2023.fr et www.onisep.fr

www.parcoursup.fr

Tutoriels pour chaque phase

FAQ

Facebook, Twitter, Snapchat, Appli téléphone

N°VERT 0800 400 070

Rubrique Contact depuis son dossier Parcoursup

Site du lycée

LE PROFESSEUR PRINCIPAL

LE PSY-EN au lycée ou au CIO

- Besançon → 21 janvier 2023
- Belfort, Montbéliard, Vesoul, Lons → 28 janvier 2023
- Strasbourg → 4 mars 2023
- Mulhouse, Colmar → 4 mars 2023
- Dijon → 1^{ER} février 2023
 - Pour les autres lieux et formations → Consulter PARCOURSUP ou les sites des établissements



Mme CORDENOD Cindy,
Psychologue de l'Éducation Nationale
Au lycée Courbet le mardi de 9h00 à 12h00 et
de 13h00 à 17h00 (Classes Paires)



Mme MALVOISIN Manon,
Psychologue de l'Éducation Nationale
Au lycée Courbet le mercredi de 8h00 à 12h00
(Classes Impaires)



Les Psychologues Éducation Nationale EDO du CIO de Belfort

 @EducationFrance

#PlanEtudiants

Entretien au CIO



7 Rue Plumeré à BELFORT

03 84 57 32 60

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h